

Favoriser le bien-être féminin : le rôle des coopératives dans l'émancipation des adhérentes

Promoting Women's Well-Being: The Role of Cooperatives in the Empowerment of Female Members

Amal TGHALI 

Laboratoire de Recherche en Management, Innovation et Recherche Appliquée, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales d'Ait Melloul, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc.

Farid JANATI-IDRISSI

Laboratoire de Recherche en Management, Innovation et Recherche Appliquée, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales d'Ait Melloul, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc.

Résumé. L'économie sociale et solidaire (ESS) cherche à mettre l'être humain au cœur de ses préoccupations. Au fait, pour l'ESS l'homme est l'élément principal dont dépend la réussite ou l'échec du développement d'un pays. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de considérer le bien-être des individus comme un étalon de mesure du niveau de développement. Au Maroc, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), portée par les coopératives féminines, est promue comme un levier majeur d'intégration socio-économique pour les femmes en milieu rural et périurbain. Pourtant, l'impact réel de ces structures sur le bien-être multidimensionnel des adhérentes reste théoriquement peu exploré. Pour répondre à cette problématique, une étude quantitative à visée analytique a été menée. L'approche empirique repose sur l'administration d'un questionnaire standardisé auprès d'un échantillon de 59 adhérentes issues de coopératives d'Argan. Les données collectées ont fait l'objet d'un traitement statistique rigoureux, mobilisant notamment le test non paramétrique du Khi-deux d'indépendance pour tester la significativité des relations entre les variables.

Mots-clés: Économie Sociale et Solidaire, Bien-être, Coopératives féminines, Test du Khi-deux.

Abstract. The social and solidarity economy (SSE) seeks to place people at the center of its concerns. In fact, for the SSE, people are the key factor determining the success or failure of a country's development. For this reason, it is necessary to consider the well-being of individuals as a benchmark for measuring the level of development. In Morocco, the Social and Solidarity Economy (SSE), driven by women's cooperatives, is promoted as a major lever for the socioeconomic integration of women in rural and peri-urban areas. However, the actual impact of these structures on the multidimensional well-being of their members remains largely unexplored in theoretical terms. To address this issue, a quantitative study with an analytical focus was conducted. The empirical approach involved administering a standardized questionnaire to a sample of 59 female members of argan cooperatives. The collected data underwent rigorous statistical analysis, notably using the nonparametric chi-square test of independence to test the significance of the relationships between the variables.

Keywords: Social and Solidarity Economy, Well-being, Women's Cooperatives, Chi-square Test.

1. Introduction

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) s'affirme aujourd'hui comme un paradigme alternatif plaçant l'être humain et la satisfaction des besoins collectifs au cœur des processus de développement (Laville, 2019 ; Defourny & Nyssens, 2017). Dans un contexte mondial marqué par la recherche de modèles de croissance plus inclusifs, l'homme est considéré comme l'élément central dont dépend la réussite des trajectoires de développement d'un pays (Defourny & Develtere, 1999). Au Maroc, cette dynamique est particulièrement portée par les coopératives féminines, érigées par les politiques publiques,

notamment l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), en leviers stratégiques d'intégration socio-économique pour les femmes en milieu rural et périurbain (Laville, 2019).

Longtemps cantonnée à une évaluation strictement financière et marchande de la performance organisationnelle, la recherche sur les organisations de l'ESS a connu un glissement conceptuel significatif. Sous l'impulsion de l'approche par les capacités (Sen, 1985, 1999) et des travaux sur la mesure du progrès social (Stiglitz, Sen & Fitoussi, 2009), le concept de bien-être a été redéfini. Il est désormais appréhendé non plus comme une simple accumulation de ressources financières (« l'avoir »), mais comme la liberté réelle d'un individu de mener la vie qu'il a des raisons de valoriser (« le pouvoir d'agir »). Dans cette perspective multidimensionnelle, le bien-être s'articule autour d'un écosystème complexe où la santé, l'intégration sociale et l'autonomisation deviennent des piliers aussi fondamentaux que le revenu.

Cependant, malgré la richesse théorique de l'approche par les capacités, la littérature actuelle souffre d'un cloisonnement persistant entre les théories de l'ESS et celles du bien-être multidimensionnel (Laville, 2019), révélant une tension académique non résolue. D'une part, selon l'étude sur les dynamiques de transition (Benkhallouk, 2024), la coopérative agit comme un catalyseur d'agentivité permettant aux femmes de dépasser le cadre collectif pour développer des projets personnels. D'autre part, comme le démontre l'étude de cas régionale d'Ouarzazate (Elhoussain, C & Bouchra, H, 2025), la persistance de verrous structurels majeurs — tels que la faiblesse des revenus et l'analphabétisme — entrave fortement l'autonomisation réelle sur le terrain. Il existe ainsi une insuffisance scientifique majeure : la recherche suppose trop souvent, de manière implicite, que l'amélioration du revenu garantit mécaniquement le bien-être global des femmes, sans questionner la prépondérance ou la hiérarchie de ces facteurs matériels par rapport aux dimensions non matérielles (santé, lien social etc). La valeur de notre travail réside précisément dans le comblement de ce vide, en mesurant empiriquement l'interaction et le poids relatif entre le matériel et le non-matériel au sein des coopératives.

Dès lors, la présente étude pose la question centrale suivante : Dans quelle mesure les déterminants d'ordre matériel conditionnent-ils prioritairement le bien-être multidimensionnel des femmes adhérentes au sein des coopératives ? Plus spécifiquement, il s'agit de déterminer si l'accès à un emploi et à un revenu — souvent perçu comme la finalité première de l'adhésion coopérative — constitue le moteur exclusif ou prédominant des améliorations observées dans les autres dimensions de leur qualité de vie.

Pour répondre à cette problématique, cette recherche se fixe un double objectif :

- Évaluer empiriquement le degré de satisfaction des adhérentes à travers les différentes dimensions du bien-être (matérielles et non matérielles).
- Analyser l'existence et la nature des relations d'interdépendance entre les variables économiques (revenu, emploi) et les aspects psychosociaux du bien-être.

Sur le plan théorique et empirique, cet article apporte une double contribution. D'une part, il enrichit la littérature sur l'ESS en croisant le cadre des capacités de Sen avec la réalité des coopératives féminines dans un contexte émergent. D'autre part, il offre aux décideurs publics des repères éclairés sur l'impact réel des programmes d'autonomisation (comme l'INDH), en dépassant la seule métrique monétaire pour évaluer le succès des politiques d'insertion féminine.

Pour apporter des éléments de réponse à cette problématique, nous avons mis en œuvre une étude quantitative. Cette approche empirique repose sur l'administration d'un questionnaire standardisé auprès d'un échantillon de 59 adhérentes, sélectionnées au sein de plusieurs coopératives d'argan relevant de la commune de Drargua.

Le présent travail s'articule autour de trois axes fondamentaux. Dans un premier temps, nous définirons les contours théoriques de l'ESS et du bien-être en mobilisant les approches objectives et subjectives de la qualité de vie (Breda & Goyvaerts, 1999). Dans un second temps, nous exposerons la démarche

méthodologique ainsi que les outils de traitement statistique, notamment le test du Khi-deux d'indépendance (Pearson, 1900), utilisés pour analyser nos données. Enfin, les deux dernières sections sont consacrées à la présentation des résultats et à la discussion de leurs implications théoriques et pratiques.

2. Cadre théorique

Durant cette section, nous allons présenter le cadre théorique de l'ESS en adoptant plusieurs définitions à l'échelle nationale et internationale. Ce fût pour nous, également, une occasion pour présenter l'histoire de l'ESS, ses acteurs tout en caractérisant son évolution et sa composition chiffrée au Maroc.

a. Définitions de l'Economie Sociale et Solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) constitue aujourd'hui un champ d'étude multidisciplinaire dont la définition varie selon les contextes historiques, institutionnels et géographiques. Contrairement à l'économie marchande traditionnelle, centrée sur la maximisation du profit, l'ESS privilégie la satisfaction des besoins collectifs, l'utilité sociale, la gouvernance démocratique et la solidarité. La pluralité d'approches, les multiples significations et aux différences entre les pays et les langues explique l'absence d'une définition universelle de l'économie sociale et solidaire. De plus, l'économie sociale est fortement influencée par les croyances idéologiques et religieuses de chaque région, ainsi que par les particularités culturelles locales et l'apparition de nouveaux concepts tels que l'économie solidaire (Laville, 2019 ; Defourny & Nyssens, 2017).

Selon Laville (2019), l'ESS dépasse le simple cadre de d'un secteur d'activité économique pour s'affirmer comme un véritable levier de transformation sociale, économique et politique. Elle se structure autour d'organisations non capitalistes (associations, coopératives, mutuelles). Elle est un levier pour repenser l'émancipation humaine à travers une économie plurielle et une démocratie délibérative.

Defourny et Nyssens (2017) considèrent l'ESS comme un ensemble d'organisations privées poursuivant principalement une mission d'intérêt collectif, caractérisées par une gouvernance participative, une autonomie de gestion et une limitation de la distribution des bénéfices. Cette définition met en évidence les critères organisationnels qui distinguent l'ESS des entreprises capitalistes classiques.

Dans son article fondateur de 2003, le sociologue Jean-François Draperi définit l'économie sociale et solidaire (ESS) de la manière suivante :

« L'économie sociale et solidaire est l'ensemble des groupes, des entreprises et des organisations dont la finalité est de répondre à des besoins humains collectifs et qui adoptent un fonctionnement démocratique ». Draperi se démarque en considérant l'économie sociale et solidaire comme un projet politique qui est en constante évolution. Il y a une tension permanente entre l'idéal utopique qu'il représente et les réalités concrètes liées à sa gestion. Il pense que l'économie sociale et solidaire est un système dynamique qui cherche à équilibrer ces deux aspect (Draperi, 2003).

Pour Monzón et Chaves (2012), l'ESS est définie comme un ensemble d'organisations privées, formellement organisées, autonomes dans leur gestion et démocratiques, dont les décisions reposent sur le principe démocratique, selon le principe « une personne, une voix » et dont les surplus sont redistribués en fonction de l'activité des membres et non de leur apport. Cette approche, largement reprise par le CIRIEC, insiste sur les principes de démocratie économique et de primauté des personnes sur le capital.

Malgré la pluralité des contextes historiques et géographiques qui empêche l'émergence d'une définition universelle, les différents auteurs s'accordent sur un ensemble de principes directeurs. Selon les travaux de (Monzón & Chaves, 2012) et de (Defourny & Nyssens, 2017), l'ESS se structure autour d'organisations privées autonomes poursuivant une utilité sociale ou une mission d'intérêt collectif. Toutes ces conceptualisations rejoignent la vision de (Draperi, 2003) pour qui l'ESS rassemble des

groupes et des entreprises dont la finalité première est de répondre à des besoins humains collectifs par le biais d'un fonctionnement démocratique. Ainsi, qu'elle soit appréhendée sous un angle organisationnel ou politique, l'ESS se caractérise par la primauté de l'humain et du social sur le capital, rejetant la logique de maximisation du profit propre à l'économie marchande traditionnelle.

Si les bases organisationnelles font consensus, les divergences théoriques apparaissent dans l'intensité accordée à la dimension politique et aux critères de délimitation du champ. D'un côté, (Monzón & Chaves, 2012), relayés par le Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), ainsi que (Defourny & Nyssens, 2017), privilégient une approche institutionnelle et organisationnelle rigoureuse. Ils insistent sur des critères précis tels que la gouvernance participative, l'autonomie de gestion, la règle « une personne = une voix » et la limitation stricte de la distribution des bénéfices.

D'un autre côté, (Draperi, 2003) et (Laville, 2019) élargissent cette perspective pour faire de l'ESS un véritable projet de société. (Laville, 2019) démontre que l'ESS dépasse le cadre sectoriel pour s'affirmer comme un levier d'émancipation humaine et de transformation politique au sein d'une économie plurielle. Dans la même optique, (Draperi, 2003) introduit une notion centrale de tension dynamique, considérant l'ESS comme un système en perpétuelle évolution tiraillé entre son idéal utopique et les contraintes concrètes de sa gestion quotidienne.

i. L'Économie Sociale et Solidaire : Analyse Historique et Enjeux de Résolution

L'évolution historique de l'économie sociale et solidaire témoigne d'une capacité constante d'adaptation institutionnelle, façonnée par l'émergence progressive de ses trois piliers traditionnels : les coopératives, les mutuelles et les associations (Defourny, 1992). La suite détaillée de cette trajectoire et des cadres légaux qui l'ont structurée est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Chronologies historiques de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Période / Date	Événements Clés	Caractéristiques majeures	Références
Fin XVIIIe – Mi XIXe siècle	L'Utopie et l'Émergence (<i>Pionniers de Rochdale, 1844 ; Printemps des peuples, 1848</i>)	Réaction à la révolution industrielle. Naissance des premières coopératives de consommation et de production. Concepts de solidarité ouvrière et d'auto-organisation	Gide, C. (1905). <i>Les Sociétés coopératives de consommation.</i>
Fin XIXe – Début XXe siècle	L'Institutionnalisation (<i>Lois : Mutualité 1898, Associations 1901, Coopération 1947</i>)	La reconnaissance officielle par l'État des organisations de l'économie sociale permet la structuration légale des coopératives, des associations et des mutuelles, piliers historiques de ce secteur.	Defourny, J. (1992). <i>L'émergence du secteur de l'économie sociale.</i> Hiez, D. (2010). Compte rendu de [Politique de l'association, Jean-Louis Laville. Le Seuil, coll.
Avril 1848	L'élection du 23 avril 1848"	La victoire d'une majorité conservatrice en avril 1848 a provoqué une véritable rupture historique, scellant le sabotage institutionnel des dynamiques solidaires alors en plein essor.	Defourny, J., & Laville, J. L. (2007). Pour une économie sociale revisitée
Aujourd'hui	La Reconnaissance Légale Moderne (La Loi de 2014.les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) et les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) en France)	Redéfinition du périmètre de l'ESS non plus par le statut, mais par la gouvernance démocratique et l'utilité sociale.	Bodet, C. & Lamarche, T. (2020). <i>L'économie sociale et solidaire face aux défis de la transition.</i>

Source : élaboration des auteurs

ii. Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire

L'ESS est définie comme un ensemble d'entreprises privées organisées formellement, dotées d'une autonomie de décision et d'une liberté d'adhésion. Ces entités sont créées pour satisfaire les besoins de leurs membres à travers le marché ou pour produire des services non marchands en faveur des familles (Avila et al, 2013).

Tableau 2 : Les principaux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire

Acteur	Définition	Caractéristiques principales	Références
Coopératives	Elles sont d'abord et avant tout des entreprises d'intérêt mutuel, détenues et contrôlées (de façon démocratique) par leurs membres pour leurs propres intérêts non capitalistes. Ce sont des entités autonomes créées volontairement par des personnes qui s'associent pour satisfaire leurs besoins économiques, sociaux ou culturels communs.	Adhésion volontaire ; une personne = une voix ; propriété collective ; partage équitable des excédents.	(Defourny & Nyssens, 2019) ; Loi marocaine n° 112-12 .
Mutuelles	Les sociétés mutualistes sont des groupements qui, au moyen de cotisations de leurs membres, se proposent de mener dans l'intérêt de ces derniers ou de leur famille l'accès à des équipements et des soins de santé	Absence d'actionnaires ; solidarité ; gestion démocratique ; réinvestissement des excédents.	Dahir n° 1-57-187 du 12 novembre 1963.
Associations	Groupements de personnes constitués volontairement pour poursuivre un objectif d'intérêt général ou collectif sans partage des bénéfices entre les membres.	Gestion non lucrative ; participation volontaire ; utilité sociale.	Dahir marocain n° 1-58-376 relatif aux associations ; Salamon & Anheier (1997).
Fondations	Organisations à but non lucratif créées par l'affectation irrévocable d'un patrimoine destiné à financer une mission d'intérêt général.	Patrimoine affecté ; mission philanthropique ; absence de membres.	Loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat.

Source : élaboration des auteurs

b. Notion du bien-être

Plutôt que d'enfermer le bien-être dans des cases figées, l'analyse économique moderne le conceptualise comme une réalité évolutive allant de la liberté individuelle à la mesure collective.

Là où la tradition quantitative ne jurait que par les indicateurs de richesse brute, l'économiste et le sociologue indien Amartya Sen opère une rupture conceptuelle majeure en déplaçant le curseur de l'avoir vers le pouvoir d'agir. Pour lui, le bien-être ne réside pas dans l'accumulation de biens, mais dans les « capacités », c'est-à-dire la liberté réelle qu'a un individu de choisir la vie qu'il mène (Sen, 1985). Cependant, cette liberté concrète se heurte à une réalité psychologique mise en lumière par Richard Easterlin : l'augmentation des options matérielles ne garantit pas la satisfaction interne. À travers son célèbre paradoxe (lien entre l'argent et le bonheur), Easterlin démontre que le bien-être est intrinsèquement subjectif et relationnel ; une fois les besoins de base satisfaits, notre sentiment de

félicité dépend du regard des autres (La comparaison sociale) et de notre position relative dans la société, relativisant ainsi l'impact de la croissance économique pure (Easterlin 1974). C'est précisément pour réconcilier ces dimensions intimes et structurelles que Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi ont proposé une synthèse multidimensionnelle. Ils dépassent l'opposition entre liberté réelle et ressenti psychologique en ancrant le bien-être dans un écosystème complexe où la santé, les liens sociaux, la sécurité et la soutenabilité environnementale deviennent des piliers aussi vitaux que le pouvoir d'achat (Stiglitz et al, 2009).

En effet, le bien-être se fonde sur deux approches utiles, l'approche objective et l'approche subjective. C'est deux approches qui ont été retenues pour mieux capturer la qualité de vie des individus. Alors, d'un point de vue de définition, le bien-être objectif est lié à plusieurs notions, spécialement, celle de prospérité, d'abondance, de développement et de la richesse (Breda & Goyvaerts, 1999). Nonobstant, l'idée de la prospérité, symbolise exceptionnellement les allures matérielles de la vie. D'où nous nous permettons de l'expliquer (bien-être objectif), comme le fait de détenir le plus possible de ressources pour réaliser des conditions de vie satisfaisantes selon ses propres préférences. A ce moment-là, le bien-être est donc observé comme une situation de liberté positive (Breda & Goyvaerts, 1999). Pour le dire autrement, il s'agit des possibilités dont chacun dispose pour réaliser des choix concernant sa propre vie.

3. Méthodologique et matériels

Dans cette section nous allons présenter la méthode suivie pour réaliser cette recherche, notamment son cadre méthodologique, les outils utilisés pour la collecte des données et à la fin la méthode d'analyse des données collectées.

Pour traiter ce sujet, nous avons adopté une démarche répartie dans l'ordre qui suit. Tout d'abord, l'étude documentaire : cette étape est décisive, elle permet de bien cerner le sujet à traiter. Cette étape a été effectuée sur la base de la documentation disponible sur l'internet, qu'elle s'agit des articles, des lois, des rapports et des ouvrages.

Ensuite, l'enquête sur le terrain qui a été auprès des coopératives féminines de production et de commercialisation de l'Argan et ses dérivés dans la commune de Drargua, et plus précisément dans les douars de Tamait et Azrarague.

Le choix des coopératives d'Argan se justifie par la dominance de ces coopératives dans la préfecture d'Agadir-Ida-Outanane. Ainsi le choix de la commune de Drargua, comme une zone d'étude se justifie par l'implantation de ce type de coopératives dans ladite commune, ainsi l'importance de leurs tailles et leurs anciennetés.

Pour répondre à notre question de recherche, nous avons travaillé sur une partie de la population appelé échantillon. Celui-ci est défini dans la plupart des manuels de statistiques comme un sous-ensemble d'éléments tirés d'un ensemble plus vaste appelé population (Royer & Zarlowski, 2025). L'échantillon doit posséder les mêmes caractéristiques que la population que l'on souhaite étudier, autrement dit, permet d'estimer avec une marge d'erreur acceptable les caractéristiques de la population qui nous intéressent à partir des résultats de l'analyse de celles de l'échantillon. Au niveau de la commune de Drargua, il y a sept coopératives dédiées à la production et la commercialisation de l'Argan.

Notre enquête s'adresse aux adhérentes de trois coopératives disponibles sur le terrain d'enquête. Ce choix se justifie par l'indisponibilité des adhérentes dans ces coopératives et l'impossibilité d'accéder à certaines d'entre-elles pour des raisons d'anonymat. Dès lors, la population de base est constituée de 153 adhérentes.

Tableau 3 : Echantillon de l'étude

Dénomination de la coopérative	Nombre D'adhérentes ¹	% à enquêter	Echantillon global
Coopérative Agricole féminine 1	44	29%	17
Coopérative Agricole féminine 2	29	19%	11
Coopérative Agricole féminine 3	80	52%	31
TOTAL	153	100%	59

Source : Elaboration personnelle

La taille de l'échantillon a été déterminée à l'aide de la formule de Cochran corrigée pour population finie (Cochran, 1977). Cette méthode est largement utilisée en recherche quantitative pour estimer la taille minimale d'un échantillon représentatif.

La formule utilisée est la suivante :

$$n = \frac{Z^2 P(1 - P)N}{Z^2 P(1 - P) + (N - 1)e^2}$$

où n représente la taille de l'échantillon, N la taille de la population, Z le niveau de confiance (1,96 pour 95 %), P la proportion estimée (fixée à 0,5 afin de maximiser la variance), et e la marge d'erreur (0,05).

En appliquant cette formule à une population de 153 individus, la taille minimale de l'échantillon obtenue est de 110 répondants.

Après l'application de la formule on détient : 110 adhérentes. Mais nous allons retenir 59 adhérentes. Donc, $n=59$ adhérentes.

Le choix de l'échantillon s'est heurté à des contraintes de terrain notables, liées notamment à l'indisponibilité de certaines adhérentes. En effet, la période de l'enquête a coïncidé avec le mois sacré de Ramadan, un temps fort marqué par la charge accrue des responsabilités domestiques et professionnelles, rendant la mobilisation et l'accès aux enquêtées particulièrement difficiles.

L'échantillon final est composé de 59 adhérentes réparties au sein des trois coopératives d'Argan enquêtées. Cette répartition s'est effectuée de manière proportionnelle à la taille de chaque structure. Par ailleurs, concernant la variable du genre, la composition de l'échantillon est exclusivement féminine (100 %). Ce choix ne relève pas d'un biais de sélection, mais d'une obligation légale et structurelle, les statuts de ces coopératives d'Argan réservant l'adhésion aux femmes. Dès lors, la ventilation de l'échantillon selon le critère du sexe s'avère non significative pour cette étude.

Une fois l'échantillon a été déterminé, il faut collecter des informations, les traiter pour en tirer des conclusions. Cette collecte des données sera réalisée par la technique du questionnaire. Le choix de cet outil se justifie par le fait qu'il permet de recueillir rapidement le plus d'informations possibles, il est d'utilisation facile, son application individuelle et il place l'ensemble des enquêtés dans des conditions identiques. Nous l'avons adressé à une partie des coopératives d'Argan de la commune de Drargua.

¹ Nombres collectés auprès des données des coopératives en question

En fait, la conceptualisation constitue la première étape de l'élaboration du questionnaire. Cette étape implique l'opérationnalisation des variables à mesurer. En plus, pour mesurer les variables choisies, nous avons opté pour l'échelle de « LIKERT », qui tire son nom du psychologue américain « Rensis Likert » qui l'a développée. C'est un outil psychométrique permettant de mesurer une attitude chez des individus. Elle consiste en une ou plusieurs affirmations (énoncés ou items) pour lesquelles la personne interrogée exprime son degré de d'accord ou de désaccord ou encore son degré de satisfaction (Likert, 1932).

Le questionnaire implique des questions fermées à choix unique auxquelles l'enquêtée doit répondre par « oui » ou « non » et des questions à choix multiples où l'enquêtée peut choisir entre une ou plusieurs éventualités. Également, le questionnaire, comporte des questions de classements qui vont nous permettre de mesurer le degré de satisfaction des éléments qui conditionnent le bien-être chez les adhérentes, et par conséquent, en tirer les variables les plus déterminantes du bien-être chez elles.

Pour la grande majorité des questions, nous avons donné des propositions de réponse claires, directes et facilement compréhensibles. Nous avons utilisé un vocabulaire simple tout en expliquant le contenu pour les personnes analphabètes et ceux qui ne comprennent pas le français. Dans le but de toucher la totalité des points liés à la problématique, notre questionnaire est constitué de 52 questions présentées en trois parties

Après avoir récupéré et codifié nos questionnaires, nous les avons soumis à un traitement statistique et informatique. Nous avons utilisé le logiciel Sphinx plus2 (Version 5) pour le dépouillement. Celui-ci est un outil d'analyse statistique spécialement conçu pour les étudiants.

Ainsi, pour le traitement des données, et pour une analyse plus profonde, nous avons eu recours aux statistiques descriptives et les moyennes. Ces analyses ont été effectuées à l'aide du logiciel d'analyse statistique SPSS 23 et Sphinx plus2 (Version 5). Afin d'analyser les relations existantes entre les différentes variables choisies, nous mobilisons le test du Khi-deux d'indépendance. Ce test statistique, parfois appelé test de Pearson, non paramétrique permet de vérifier s'il existe une association statistiquement significative entre deux variables qualitatives (Pearson, 1900).

La présente analyse va se focaliser sur six variables, catégorisées selon trois dimensions, à savoir ; dimensions matérielles, dimensions sociales, et dimensions sociétales. (Tableau n°8 ci-dessous), ci-dessous. La justification du choix de ces variables, c'est qu'elles semblent liées étroitement et directement à notre étude, étant donné que notre objectif est de savoir l'impact des projets sociaux (coopératives) sur l'amélioration du bien-être des adhérentes.

Tableau 4 : La répartition des variables choisies selon les dimensions

Type de la dimension	Les variables sélectionnées
Dimensions matérielles	Revenu et Emploi
Dimensions sociales	Education et Santé
Dimensions sociétales	Vie familiale et Loisirs

Source : Elaboration personnelle

L'objectif de ce travail est d'évaluer le bien-être des adhérentes au sein des coopératives, trois dimensions ont été retenues : le revenu et l'emploi, l'éducation et la santé, ainsi que la vie familiale et les loisirs. Ce choix s'appuie sur l'approche multidimensionnelle du bien-être développée par Sen (1999).

La dimension « Vie familiale et loisirs » a été retenue afin d'appréhender les aspects sociaux et relationnels du bien-être. Les relations familiales, la participation sociale et les activités de loisirs contribuent à l'épanouissement personnel, à la satisfaction de vie et à la cohésion sociale. Selon (Eng

& Scale,1993), la qualité des relations sociales et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle constituent des dimensions essentielles du bien-être subjectif. Les travaux de Ed Diener soulignent également que les relations sociales et la satisfaction dans les différents domaines de la vie influencent fortement le bien-être global des individus (Diener et al., 1999).

La dimension « Éducation et santé » a été retenue en raison de son importance dans le développement du capital humain. L'éducation améliore les connaissances, les compétences et les opportunités socio-économiques, tandis que la santé constitue une condition essentielle au bien-être et à la participation active à la vie économique et sociale. Ces deux dimensions représentent des composantes fondamentales du développement humain selon le « United Nations Development Programme », qui les intègre dans le calcul de l'Indice de Développement Humain (IDH) (UNDP, 2023/2024). La dimension « Éducation et santé » a été retenue en raison de son importance dans le développement du capital humain. L'amélioration de l'accès à l'éducation, à la formation et aux services de santé favorise l'épanouissement des individus et accroît leurs opportunités socio-économiques (UNDP, 2023/2024).

En fait, ces variables nous apparaissent essentielles et nécessaires pour mener une vie bien décente. En plus, rajouter la variable « loisirs », a pour but de préciser que dans le domaine social, il est possible d’aller au-delà de garantir les besoins élémentaires vers d’autres moins

4. Analyse des résultats

Après avoir analysé et traité chaque variable séparément, nous allons tester les hypothèses de notre recherche. Pour cela, nous allons passer à une analyse des résultats obtenus en se basant sur des statistiques descriptives et une analyse bivariée qui permet à étudier les relations entre deux variables.

En statistiques, un test d'hypothèse est une démarche consistant à rejeter ou à accepter une hypothèse statistique, en fonction d'un jeu de données (échantillon). En fait, nous allons se baser sur la moyenne comme référence pour tester cette hypothèse.

Les variables ayant une moyenne supérieure ou égale à 3 seront reconnues des variables dont les adhérentes sont satisfaites et par conséquent, les plus déterminantes du bien-être.

- **Les variables d’ordre matériel sont les plus déterminants du bien-être chez les adhérentes ?**

Tableau 5 : Moyennes des variables déterminant le bien-être.

Statistiques descriptives						
	N	Minimum	Maximum	Somme	Moyenne	Ecart type
Satisfaction emploi	59	3	4	222	3,76	,429
Satisfaction revenu	59	2	4	209	3,54	,567
Satisfaction éducation	59	1	4	137	2,32	1,041
Satisfaction santé	59	1	4	150	2,54	,816
Satisfaction vie familiale	59	1	4	158	2,68	,706
Satisfaction loisirs	59	1	4	168	2,85	1,096

Sortie SPSS

D’après le tableau ci-dessus, nous observons que l’emploi est classé en premier lieu, suivi de revenu. Donc les adhérentes des coopératives enquêtées sont satisfaites des dimensions matérielles en premier rang.

A côté de ces variables (revenu et emploi), lors d'exercice de classification, les enquêtées n'étaient pas trop satisfaites des variables d'ordre social. En fait, (santé et éducation), sont des variables essentielles pour le bien-être des individus, pourtant elles ne représentent pas une grande satisfaction auprès des adhérentes. Ces variables possèdent une moyenne inférieure à 3, le facteur éducation a eu la note la plus basse parmi toutes les variables sélectionnées, qui est 2,32. Ceci montre que les adhérentes ne leur accordent pas une grande satisfaction. Donc, ce résultat explique que l'impact des coopératives sur ces variables est faible.

Alors, pour les dimensions sociétales, (vie familiale et loisirs), ont enregistré des moyennes inférieures légèrement à 3, à savoir respectivement, (2,68 et 2,85). Cela explique que ces variables du bien-être sont améliorées et touchées par la présence et la création des coopératives.

D'un point de vue économique, les moyennes élevées témoignent de l'utilité sociale directe des coopératives. En conformité avec les approches de (Monzón & Chaves, 2012) et de (Defourny & Nyssens, 2017), la coopérative joue pleinement son rôle de rempart contre la précarité en garantissant un accès sécurisé au travail et des flux de revenus réguliers pour ces femmes en milieu rural, là où le marché du travail traditionnel présente des défaillances structurelles. La faiblesse des écarts-types sur ces deux dimensions indique en outre un consensus partagé parmi les enquêtées quant à la valeur stabilisatrice de leur emploi.

En revanche, l'analyse des autres dimensions du bien-être met en évidence des scores nettement inférieurs et plus hétérogènes. La satisfaction liée à l'éducation affiche la moyenne la plus basse (2,32/4 avec un écart-type élevé de 1,041), traduisant des manques persistants en matière de formation ou d'accès au savoir pour les ménages. De même, la satisfaction santé (2,54), la vie familiale (2,68) et les loisirs (2,85) obtiennent des niveaux moyens modérés, accompagnés d'une dispersion plus forte des réponses (écarts-types supérieurs à 0,7 et 1).

Économiquement et sociologiquement, ces résultats font écho à la vision de (Laville, 2019) et de (Draperi, 2003) concernant les tensions inhérentes à l'ESS. Si la coopérative sécurise la dimension matérielle (emploi et revenu), elle se heurte aux limites structurelles du développement local et à la persistance de vulnérabilités sociales (accès aux soins, éducation, charge du travail domestique). Ces disparités illustrent les arbitrages contraints et la complexité des conditions de vie des adhérentes, rappelant que l'émancipation humaine portée par l'ESS demeure un processus dynamique en construction, freiné par des facteurs socio-économiques que la seule structure coopérative ne peut totalement résorber à court terme.

- Le revenu et l'emploi constituent les principaux facteurs qui influencent positivement les autres aspects du bien-être des adhérentes ?

Pour traiter cette question, allons passer à une analyse bivariable qui permet d'étudier les relations entre deux variables. Nous allons croiser les variables deux à deux, à l'aide du logiciel Sphinx Plus2, après nous allons étudier l'existence d'une relation entre chaque combinaison de deux variables que nous avons choisi en utilisant le test Khi-deux.

• Le test Khi-deux

Les calculs de dépendance des variables qualitatives ont été validés par le test khi-deux d'indépendance. La décision statistique de rejeter l'hypothèse nulle d'indépendance au seuil de 5% repose sur la confrontation de nos résultats avec les valeurs critiques issues de la table de distribution du khi-Deux publiée par l'INRIA (Lascouttes, 2020). L'obtention de valeurs calculées systématiquement supérieures aux seuils de cette table académique fait office de preuve statistique pour valider nos hypothèses H0

(Les deux variables sont indépendantes ($\chi^2_{calculé} < \chi^2_{théorique}$), et H1 (Les deux variables ne sont pas indépendantes. ($\chi^2_{calculé} > \chi^2_{théorique}$)).

Pour notre premier cas d'analyse croisée entre deux variables, qui sont :

- **Revenu et Vie familiale.**

Tableau 6 : Tableau croisé entre Revenu et Vie familiale.

Q18 : « A combien estimez-vous votre revenu au cours de l'année, provenant de la coopérative ? » et Q41 : « Grâce à l'adhésion à cette coopérative, vous parvenez à couvrir les charges scolaires de vos enfants ? »			
	Oui	Non	Total
Tranche 1	5	0	5
Tranche 2	27	1	28
Tranche 3	1	2	3
Tranche 4	1	2	3
Tranche 5	0	3	3
Total	34	8	42

Sortie Sphinx

Le khi-deux calculé

D'après le test d'indépendance, nous avons obtenu les résultats suivants :

La dépendance est très significative (TS) : $\chi^2 : 27,10$; ddl : 4 ; $1-p = 99,99\%$ Le khi-deux théorique

Tableau 5 : Extrait de la table khi-deux et résultats de l'étude.

Table du Khi_2									
*	0,9	0,5	0,3	0,2	0,1	0,05	0,02	0,01	0,001
1	0,016	0,455	1,074	1,642	2,706	3,841	5,412	6,635	10,827
2	0,211	1,386	2,408	3,219	4,605	5,991	7,824	9,210	13,815
3	0,584	2,366	3,665	4,642	6,251	7,815	9,837	11,345	16,266
4	1,064	3,357	4,878	5,989	7,779	9,488	11,668	13,277	18,467
5	1,610	4,351	6,064	7,289	9,236	11,070	13,388	15,086	20,515
6	2,204	5,348	7,231	8,558	10,645	12,592	15,033	16,812	22,457

* en lignes = ddl (degré de liberté)
* en colonnes = la probabilité

Le test Khi-deux nous fait ressortir les résultats suivants :

- Khi-deux calculé (27,10) > Khi-deux théorique (9,48), cela signifie donc qu'il existe une relation de dépendance entre les deux variables.
- 34 adhérentes, ont pu couvrir les charges scolaires de leurs enfants. Tandis que, 8 n'ont pas parvenu à les couvrir. A signaler que, parmi les 34 adhérentes, 27 se situent dans une tranche de revenu inférieure. Alors que celles qui n'ont pas pu couvrir ces charges, se situent dans une tranche de revenu supérieure.
- Le reste n'ont pas d'enfants en âge de scolarisation.

D'un point de vue économique, ce résultat valide l'hypothèse de l'utilité sociale directe des structures de l'ESS théorisée par (Defourny & Nyssens, 2017). Les flux de revenus générés par les coopératives d'Argan, en particulier pour les strates intermédiaires, permettent aux ménages de sécuriser une partie de leurs dépenses contraintes, notamment l'investissement dans le capital humain (éducation).

• Emploi et Loisirs

Tableau 6 : Tableau croisé entre Emploi et Loisirs.

Q7 : « Depuis que vous occupez cet emploi, vous avez pu développer vos relations externes ? » et Q46 : « L'adhésion à la coopérative vous a permis de s'ouvrir sur l'extérieur, à travers : ? »			
	Oui	Non	Total
La participation à des activités culturelles, économiques et sociales	32	1	33
Les visites dans le Maroc	10	1	11
Les visites hors Maroc	5	0	5
Aucun de ces choix	6	4	10
Total	53	6	59

Sortie Sphinx

Tableau 8 : Extrait de la table khi-deux et résultats de l'étude.

Table du Khi_2									
*	0,9	0,5	0,3	0,2	0,1	0,05	0,02	0,01	0,001
1	0,016	0,455	1,074	1,642	2,706	3,841	5,412	6,635	10,827
2	0,211	1,386	2,408	3,219	4,605	5,991	7,824	9,210	13,815
3	0,584	2,366	3,665	4,642	6,251	7,815	9,837	11,345	16,266
4	1,064	3,357	4,878	5,989	7,779	9,488	11,668	13,277	18,467
5	1,610	4,351	6,064	7,289	9,236	11,070	13,388	15,086	20,515
6	2,204	5,348	7,231	8,558	10,645	12,592	15,033	16,812	22,457

* en lignes = ddl (degré de liberté)
 * en colonnes = la probabilité

L'analyse du tableau croisé entre le développement des relations externes et les formes d'ouverture sur l'extérieur (activités culturelles, sociales et voyages) met en évidence une relation de dépendance très significative ($\chi^2 = 12,16$; ddl = 3 ; $1-p = 99,99\%$). Le Khi-deux calculé étant supérieur au seuil théorique (7,81), l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

53 des adhérentes déclarent qu'elles ont pu développer leurs relations externes dès lors adhésion au secteur coopératif. Cela s'est fait à travers la participation à des activités culturelles, économiques et sociales en premier lieu. Pour les 6 enquêtées, qui n'ont pas pu développer leurs relations externes, cela s'explique par leur âge qui ne leur permet pas de se déplacer et d'autres qui ne sont pas intéressées.

D'un point de vue conceptuel, ce résultat illustre la dimension transformatrice de l'ESS théorisée par (Laville, 2019). L'adhésion et l'emploi au sein des coopératives d'Argan ne se réduisent pas à une simple source de revenu monétaire ; ils agissent comme un puissant levier d'émancipation humaine et d'insertion sociale. En favorisant la participation à des activités culturelles et des mobilités géographiques, la coopérative renforce le capital social des femmes rurales, rompant leur isolement et matérialisant concrètement l'utilité sociale et démocratique de l'économie solidaire.

- **Revenu et Santé**

Tableau 9 : Tableau croisé entre Revenu et Santé.

Q18 : « A combien estimez-vous votre revenu au cours de l'année, provenant de la coopérative ? » et Q50 : « Dans quelle mesure vous êtes satisfait de votre « santé » ? »						
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	TOTAL
Pas du tout satisfait	1	4	0	0	0	5
Plutôt pas satisfait	3	17	2	1	0	23
Plutôt satisfait	2	16	2	3	0	23
Tout à fait satisfait	0	0	0	5	3	8
TOTAL	6	37	4	9	3	59

Sortie Sphinx

Tableau 10 : Extrait de la table khi-deux et résultats de l'étude.

Table du Khi_2

*	0,9	0,5	0,3	0,2	0,1	0,05	0,02	0,01	0,001
1	0,016	0,455	1,074	1,642	2,706	3,841	5,412	6,635	10,827
2	0,211	1,386	2,408	3,219	4,605	5,991	7,824	9,210	13,815
3	0,584	2,366	3,665	4,642	6,251	7,815	9,837	11,345	16,266
4	1,064	3,357	4,878	5,989	7,779	9,488	11,668	13,277	18,467
5	1,610	4,351	6,064	7,289	9,236	11,070	13,388	15,086	20,515
6	2,204	5,348	7,231	8,558	10,645	12,592	15,033	16,812	22,457
7	2,833	6,346	8,383	9,803	12,017	14,067	16,622	18,475	24,322
8	3,490	7,344	9,524	11,030	13,362	15,507	18,168	20,090	26,125
9	4,168	8,343	10,656	12,242	14,684	16,919	19,679	21,666	27,877
10	4,865	9,342	11,781	13,442	15,987	18,307	21,161	23,209	29,588
11	5,578	10,341	12,899	14,631	17,275	19,675	22,618	24,725	31,264
12	6,304	11,340	14,011	15,812	18,549	21,026	24,054	26,217	32,909
13	7,042	12,340	15,119	16,985	19,812	22,362	25,472	27,688	34,528

* en lignes = ddl (degré de liberté)

* en colonnes = la probabilité

Lasgouttes (2020), adapté et annoté par les auteurs.

L'analyse du tableau croisé entre le revenu issu de la coopérative et le niveau de satisfaction de la santé met en évidence une relation de dépendance très significative ($\chi^2 = 42,00$; ddl = 12 ; $1-p = 99,99\%$). Le Khi-deux calculé étant supérieur au seuil théorique (21,02), l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

Les adhérentes, qui sont tout à fait satisfaites de leur situation sanitaire dès lors adhésion au secteur coopératif, se situent dans une tranche de revenu supérieur, à savoir (tranche 4 et tranche 5).

Donc, nous pouvons dire, que le revenu explique le niveau de satisfaction de la santé. Plus il est supérieur, plus le degré de satisfaction de la santé augmente.

D'un point de vue économique, ce résultat valide l'hypothèse selon laquelle les flux de revenus générés par les structures de l'ESS exercent un impact direct sur le bien-être des adhérentes. En conformité avec les approches de (Defourny & Nyssens, 2017), l'accès à un revenu stabilisé permet d'atténuer les vulnérabilités sanitaires en milieu rural. À l'instar des analyses de (Laville, 2019), la coopérative dépasse sa simple fonction productive pour s'affirmer comme un levier d'utilité sociale globale, améliorant concrètement les conditions de vie et de santé de ses membres.

5. Discussion des résultats

Dans le cadre de la première hypothèse de notre étude, nous avons tenté de savoir si les dimensions matérielles, sont-elles qui identifient le bien-être chez les adhérentes.

Également, de s'assurer si l'adhésion à la coopérative a permis d'améliorer l'aspect matériel du bien-être des femmes du milieu rural.

D'après un classement des six items qui déterminent le bien-être, dans les trois coopératives enquêtées, les variables d'ordre matériel, à savoir (revenu et emploi), ont été classées en premier rang comme des variables les plus déterminantes du bien-être, suivi des variables d'ordre sociétal, et enfin, des variables d'ordre social. Cela valide d'une part, que le bien-être est déterminé par les dimensions matérielles, et d'autre part, la mise en place de l'INDH avait des impacts positifs sur l'amélioration en premier lieu, l'aspect matériel du bien-être des adhérentes.

Le revenu et l'emploi, sont les éléments les plus déterminant du bien-être dans le secteur coopératif, et surtout chez les femmes. Ces variables matérielles garantissent pour elles un niveau de vie digne, et qui auront des impacts sur les autres suspects de la vie.

En procurant les données collectées de la réponse à la question (7), nous avons remarqué que (89,8%) des adhérentes ont pu développer leur relations externes grâce à la détention de cet emploi. En plus, le croisement des deux questions (46) et (7), montre que le développement de leurs relations externes

s'est réalisé, en premier lieu à travers la participation à des activités culturelles, économiques et sociales (60,3%). Ensuite, le revenu provenant de la coopérative a permis à ces femmes de couvrir les charges de scolarité de leurs enfants, étant donné que (80,9%) ont répondu par oui.

De plus, le revenu perçu explique le degré de satisfaction de la santé des adhérentes, puisque ce dernier augmente, la satisfaction augmente aussi. Ce qui illustre bien l'influence du statut socioéconomique sur les autres aspects du bien-être chez les adhérentes.

Par la suite, l'analyse bivariée a pu approuver ces conclusions puisque le test de Khi-deux a montré qu'il y a une relation de dépendance entre le revenu et l'emploi ainsi que les autres aspects du bien-être.

Pour conclure, ces résultats, affirment que les dimensions d'ordre matériel sont les plus déterminantes du bien-être chez les adhérentes des coopératives d'Argan. Également ces deux éléments (revenu et emploi), sont essentiels pour mener une vie décente à toute personne. Ils exercent une influence positive sur les aspects sociaux et sociétaux du bien-être. Sur ce, nous pouvons dire que l'instauration des coopératives, a permis une amélioration marquante dans la vie de cette catégorie de personnes.

6. Conclusion

Durant ce travail, nous avons essayé de répondre à une problématique que nous avons posée au départ et qui s'annonce en ces termes : Dans quelle mesure les déterminants d'ordre matériel dictent-ils prioritairement le bien-être des femmes adhérentes au sein des coopératives ?

Notre étude empirique menée à l'aide d'un questionnaire adressé aux adhérentes des coopératives d'Argan de la commune de Drargua. L'enquête menée auprès de 59 adhérentes a montré que (96,6%) des enquêtées affirment qu'elles ne possédaient pas d'emploi, et (98,3%) déclarent qu'elles ne touchaient pas de revenu avant l'adhésion à la coopérative. Cela explique le degré de satisfaction lié au revenu (57,6%) et à l'emploi (76,3%). Nous pouvons, donc, dire que l'adhésion à la coopérative a pu améliorer les dimensions matérielles, qui déterminent le niveau du bien-être chez ces adhérentes. Au fait, le revenu et l'emploi assurés par la coopérative à cette catégorie de personnes avaient une influence positive sur d'autres aspects de leur bien-être. Et pour les loisirs, (60,3%) des femmes enquêtées ont pu développer leurs relations externes à travers la participation à des activités culturelles, sociales, etc. Ce qui leur permet de gagner en termes de confiance en soi et, par conséquent, contaminer leur environnement avec cette positivité.

Tous les travaux de recherche trébuchent par des problèmes, qui vont constituer des voies de recherches pour d'autres travaux. Pour notre cas, nous avons rencontré tout au long de la préparation de ce modeste travail des difficultés qui représentent des limites pour notre recherche. En premier lieu, le concept du bien-être est très difficile à cerner. Il comprend tous les éléments de la vie comme l'éducation, la santé, le revenu, les loisirs. D'ailleurs durant notre étude, nous avons pu dégager les effets apportés sur le côté social et sociétal du bien-être des adhérentes. Certes, qu'il existe une amélioration progressive, mais plusieurs éléments doivent être rectifiés et d'autres territoires doivent être inclus. En second lieu, cette recherche a été confrontée à un cloisonnement théorique marqué : la littérature académique croisant directement les dynamiques de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) avec les théories du bien-être reste encore peu développée.

Certes nous avons sélectionné des variables importantes, mais nous n'avons pas pu utiliser l'ensemble des déterminants du bien-être qui existent. Si ce dernier constat constitue une limite, il n'en demeure pas moins qu'il ouvre des perspectives d'amélioration du présent travail pour combler ce chaînon manquant entre ESS et bien-être.

7. Références

- Ávila, R. C., Campos, J. L. M., De Uralde, J. M. P. et Radrigán, M. (2013). L'économie sociale en classe internationale. Certification, reconnaissance institutionnelle et visibilité sociale en Europe, en Ibéro-Amérique et dans le Nord de l'Afrique. REVESCO. Revista de Estudios Cooperativos, (112), 122-150.
- Benkhallouk, M. (2021). Des coopératives féminines à l'initiative entrepreneuriale individuelle: trajectoires au sud du Maroc. *Alternatives Rurales*, 8, 6-17.
- Bodet, C., Lamarche, T., & Richez-Battesti, N. (2025, October). Penser l'ESS et la transition socio-écologique: une approche mésoéconomique. In 10th Ciriec International Conference on Social Economy.
- Breda, J., et Goyvaerts, K. (1999) : « La mesure générale du bien-être. Santé publique », 11(2), 103-126.
- Cochran, W. G. (1977). Sampling techniques. John Wiley & Sons.
- Dahir n° 1-58-376 (3 jourada I 1378) réglementant le droit d'association (B.O. 27 novembre 1958).
- Defourny, J. (1992). Le secteur de l'économie sociale en Belgique.
- Defourny, J., & Develtere, P. (1999). Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud
- Defourny, J., & Laville, J. L. (2007). Pour une économie sociale revisitée. *Revue nouvelle*, (Janvier-Février).
- Defourny, J., & Nyssens, M. (2017). Économie sociale et solidaire: Socioéconomie du 3e secteur. De Boeck Supérieur.
- Defourny, J., & Nyssens, M. (2019). La diversité des modèles d'entreprise sociale: nouvelles dynamiques au cœur et aux confins de l'économie sociale. *Marché et organisations*, 36(3), 17-38.
- Diener, E., Suh, E. M., Lucas, R. E., & Smith, H. L. (1999). "Subjective well-being: Three decades of progress." *Psychological Bulletin*, 125(2), 276–302.
- Draperi, J. F. (2003). L'économie sociale et solidaire: utopie, alternative, réforme?. *Revue internationale de l'économie sociale*, (290), 10-26.
- Easterlin, R. A. (1974). Does economic growth improve the human lot? Some empirical evidence. In P. A. David & M. W. Reder (Eds.), *Nations and households in economic growth: Essays in honor of Moses Abramovitz* (pp. 89–125). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-205050-3.50008-7>
- Elhoussain, C., & Bouchra, H. (2025). L'autonomisation économique de la femme rurale au Maroc, quel rôle pour la coopérative agricole, cas des femmes rurales de la région Ouarzazate?. *Revue Internationale de la Recherche Scientifique (Revue-IRS)*, 3(2), 2031-2041.
- Eng, O., & Scale, I. (1993). Organisation for economic co-operation and development.
- Fonteneau, B., Neamtan, N., Wanyama, F., Morais, L., Poorter, M. D., Borzaga, C., ... & Ojong, N. (2011). Social and solidarity economy: our common road towards decent work.
- Gide, C. (1917). Les sociétés coopératives de consommation. Recueil Sirey.
- Hiez, D. (2010). Compte rendu de [Politique de l'association, Jean-Louis Laville. Le Seuil, coll. « Économie humaine », janvier 2010, 354 p.] *Revue internationale de l'économie sociale*, (316), 108–110. <https://doi.org/10.7202/1020899ar>
- Lasgouttes, J.-M. (2020). Table de la distribution du chi-Deux. Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA). <https://who.rocq.inria.fr/Jean-Marc.Lasgouttes/ana-donnees/chi-deux.pdf>
- Laville, J. L. (2019). L'économie sociale et solidaire : pour une sociologie des émergences *Informations sociales*, 199(1), 52-60.
- Likert, R. (1932). A technique for the measurement of attitudes. *Archives of psychology*.

- Loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat.
- Monzón, J. L., & Chaves, R. (2012). L'économie sociale dans l'Union européenne. Bruxelles : Comité économique et social européen.
- Pearson, K. (1900). La grammaire de la science.
- Royer, I. et Zarlowski, P. (2025). Chapitre 8. Échantillon(s) : choix des individus et des cas. Dans R. Thiétart, F. Allard-Poesi, J. Angot, P. Baumard et A. Blanc Méthodes de recherche en management (5e éd., p. 224-254). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.thiet.2025.01.0224>.
- Salamon, L. M., et Anheier, H. K. (1997). Définir le secteur à but non lucratif : une analyse transnationale. Manchester University Press.
- Sen, A. (1985). Commodities and capabilities. North-Holland.
- Sen, A. (1999). Development as freedom. Oxford University Press.
- Stiglitz, J. E., Sen, A., & Fitoussi, J.-P. (2009). Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress.
- United Nations Development Programme. (2024). Human Development Report 2023/2024: Breaking the gridlock: Reimagining cooperation in a polarized world. <https://hdr.undp.org/content/human-development-report-2023-24>